

12 novembre 2013

Présidence : Monsieur Olivier DELAPORTE, Maire

Etaient présents :

Mme DUCHESNE, M. SOUDRY, Mme d'ESTEVE, Mme MAIGNE, M. BILDORFF, Mme NAPOLY, M. TURCK, Mme AUGERE, M. TEYSSIER (*Adjoint au Maire*), Mme ROGER, Mme BARBARO, M. FRANQUET, M. SCHNELL, M. BARATON, Mme GRELU, M. BRILLANT, Mme LABORDE, M. FORGET (à partir du point 2), Mme MARADEIX, Mme BOULANGEAT, Mme DARRAS, M. LEFEBURE, Mme TRINIAC, Mme OJEDA-COLLET, M. DUFOUR, M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT (Conseillers Municipaux).

Absents et excusés : M. GUILLAUME, M. GIBLAIN, M. FORGET (point 1), M. FERRET, Mme DECKERT (conseillers municipaux).

Procurations :

| | | |
|--------------|---|--------------|
| M. GUILLAUME | à | M. TEYSSIER |
| M. GIBLAIN | à | M. SOUDRY |
| Mme DECKERT | à | Mme d'ESTEVE |

Secrétaire de séance : Mme Sophie TRINIAC (*Conseillère municipale*)

*

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

1. Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 juillet 2013.

A la MAJORITE des membres présents et représentés:

Pour : 31

Contre : 2 – M. BARATON, Mme BARBARO

AFFAIRES FINANCIERES ET REGLEMENTAIRES

2. Prend acte que le Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2014 a eu lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

3. Procède aux inscriptions budgétaires nécessaires dans le cadre de la décision modificative n°2 de l'exercice 2013 du budget principal de la commune, qui s'élève à un montant global de 1 974 550 €.

A LA MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 29

Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

4. Procède aux inscriptions budgétaires nécessaires dans le cadre de la décision modificative n°2 du service de l'assainissement de l'exercice 2013 du budget annexe de l'assainissement, qui s'élève à un montant global de 484 845 €.

A LA MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 29

Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

5. Décide d'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale, une subvention de 835 446,01 € au titre de l'année 2013, soit un versement de 515 446,01 €.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

6. Décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'exercice 2013 :
Conseil des œuvres sociales (COS) : 20 000€ €,
Association celloise pour le don de sang bénévole : 450 €,
Réseaux d'échanges réciproques de savoirs : 650 €.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

- 7.** Décide de confirmer la délibération du jury d'initiatives de jeunes du 27 juin 2013, d'autoriser le versement du solde de 600€ à l'association PEPSS, d'autoriser le versement de 800 € au groupe de pionniers et Caravelles de La Celle Saint-Cloud pour son projet en Croatie, d'autoriser le versement de 100 € à Charlotte ROUESSE pour le raide 4L Trophy.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 34voix

- 8.** Modifie le tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2013 pour faire suite aux différents recrutements intervenus ainsi qu'aux résultats de la promotion interne.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

- 9.** Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés à effet au 1^{er} janvier 2014 avec les compagnies suivantes :

Lot 1 – dommages aux biens et risques annexes – SMACL –
prime de 45 416,02€ TTC (Ville 43 623,85 € TTC et CCAS 1 792,17 € TC)

Lot 2 – responsabilités et risques annexes – ETHIAS SA (Courtier PNAS) –
prime de 11 988,62 € TTC (Ville 11 172,39€ TTC et CCAS 816,23 €TTC)

Lot 3 Assurances des véhicules et risques annexes – ACM (Courtier Assurances PILLIOT) –
prime de 25 771 €TTC (Ville 20 771,95 € TTC et CCAS 4 523,05€ TTC)

Lot 4 – protection juridique de la collectivité – SMACL –
prime de 6 758 € TTC 5VILLE 6 213€TTC et CCAS 545€ TTC)

Lot 5 – protection fonctionnelle des agents et des élus – SMACL –
prime de 2 662,98€ TTC (Ville 2 239,57 € TTC et CCAS 423,41 € TTC)

Lot 6 – prestations statutaires – MF PREVOYANCE (Courtier ASTER) –
prime de 54 436,53 € TTC (Ville 51 165,86 € TTC et CCAS 3 270,67 € TTC)

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

AFFAIRES TECHNIQUES

- 10.** Dans le cadre des aides à la restauration et à la valorisation du patrimoine historique monumental pour les travaux du chœur et de la chapelle de l'église Saint-Pierre Saint-Paul, autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil général des Yvelines une subvention à hauteur de 70 000 € soit 50% du montant des travaux subventionnables HT, et demande à Monsieur le Maire de s'engager à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité, pour réaliser les travaux conformes à l'objet du programme.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

11.Autorise M. le Maire à signer avec les sociétés concernées, les avenants n°1 au marché de restauration du théâtre municipal.

A la MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 32

Contre : 2 – M. BARATON – Mme BARBARO

12.Autorise M le Maire à signer avec la Communauté de Communes des Coteaux de Seine, l'avenant n°1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux d'assainissement sur le réseau communautaire.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

13.Autorise M le Maire à signer avec la société HP BTP, l'avenant n°2 au marché de travaux d'assainissement de la place Berthet.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

14.Approuve la convention partenariale STIF/Collectivités locales/TRANSDEV dans le cadre de la conclusion du contrat d'exploitation de type II du réseau TRAVERCIEL, et d'autoriser M le Maire à signer ladite convention.

A la MAJORITE des membres présents et représentés :

Pour : 29

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

(Explication de vote : le Groupe Ensemble à gauche évoque un manque de communication sur ce sujet)

15.Approuve la convention de groupement de commandes avec le Centre Communal d'Action Sociale de La Celle St Cloud dans le cadre de la consultation relative à la fourniture de carburant et prestations auxiliaires et autorise M le Maire à signer cette convention constitutive de groupement.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 34 voix

16.DECISIONS MUNICIPALES

17. PREND ACTE des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délégation qu'il a reçue par le Conseil Municipal, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : n° 2013.18 du 17.06.2013, n° 2013.18bis du 29/07/2013, n° 2013.19 du 21/06/2013, n° 2013.20 du 08.07.2013, n° 2013.21 du 31.07.2013, n° 2013.22 du 31.07.2013, n° 2013.23 du 31.07.2013, n° 2013.24 du 02.09.2013, n° 2013.25 du 02.09.2013, n° 2013.26 du 04.09.2013, n° 2013.27 du 10.09.2013, n° 2013.28 du 13.09.2013, n° 2013.29 du 16.09.2013, n° 2013.30 du 17.09.2013, n° 2013.31 du 18.09.2013, n° 2013.32 du 11.10.2013, n° 2013.33 du 14.10.2013, n° 2013.34 du 14.10.2013, n° 2013.35 du 15.10.2013.

18. INFORMATIONS DIVERSES

➤ Monsieur le Maire :

- Informe de la tenue du prochain conseil municipal le mardi 17 décembre pour le vote du budget.
- Rappelle le thé dansant organisé mercredi 13 novembre pour les séniors de la ville.

➤ Anne-Sophie MARADEIX :

- Rappelle la célébration de l'anniversaire des 30 ans du Jumelage avec Beckum le samedi 16 novembre. La délégation constituée du Maire de Beckum, du Maire de Grodków ainsi que du Conseiller de défense de l'ambassade d'Allemagne seront présents.
- Indique la tenue du conseil de jeunes le mercredi 6 novembre. 12 jeunes de 5^e et 4^e ont été élus (6 du collège Victor Hugo et 6 du Collège Pasteur). L'Assemblée plénière d'installation aura lieu mercredi 13 novembre.

➤ Daniel TURCK :

- Informe de la réussite de l'opération des petits commerçants les 18 et 19 octobre. 138 enfants étaient répartis chez 75 commerçants. Les villes de Bougival et Louveciennes ont fait part de leur souhait de poursuivre cette opération dans le futur, compte tenu de son réel succès.
- Rappelle la fête de l'hiver avec le tir du feu d'artifice et les animations habituelles au profit du Téléthon sur le parvis de la mairie, le samedi 7 décembre.
- Annonce l'organisation de la manifestation Courses en fête le dimanche 1^{er} juin 2014.

➤ Florence NAPOLY :

- Informe du vernissage de l'exposition de la route des contes le mercredi 13 novembre. Des plaquettes recensant les nombreux événements organisés autour de cette manifestation qui dure un mois, ont été distribuées.

➤ Marie-Pierre DELAIGUE :

- Les commerçants de la place de Bondern souhaitent un affichage à l'entrée de Beauregard pour signaler la présence de commerces à l'intérieur de la résidence.
Réponse de M le maire : la ville est actuellement en période de renouvellement du marché de mobilier urbain, la mise en place d'une signalétique des commerces et des centres commerciaux sera examinée à cette occasion.
- Remercie la mairie qui accueille le départ de la marche de l'espoir pour le Téléthon animée par l'association TONUS, sur le parvis de l'hôtel de ville le 8 décembre à 11h. Les marcheurs sont invités à participer à cette marche.

- Souhaite connaître les résultats de l'enquête menée sur les rythmes scolaires.
Réponse de Madame d'ESTEVE : fait un point sur les étapes de cette enquête :
 - *Avril : réunions de concertation dans les groupes scolaires,*
 - *Juin : les questionnaires ont été remis aux familles, aux directions d'écoles et aux enseignants,*
 - *Eté : dépouillement des questionnaires,*
 - *Octobre : réunions de concertation avec l'inspection, les directions d'écoles, les parents élus, les élus et les services de la mairie (décision de séparer les écoles maternelles et élémentaires,*
 - *Novembre : résultats et compte rendu des réunions remis aux membres des commissions.*
- Ont répondu à ce questionnaire*
85 % des familles
52 enseignants sur 98.

➤ Jean-François BARATON :

- S'étonne que le projet d'actualisation du règlement de voirie prévu il y a un an n'ait pas encore été voté.
- Souhaite que l'on réglemente la circulation des cyclistes dans les rues de la ville situées en zone 30.
- S'étonne de la fermeture de la recette perception, après celle du CIO, de la sécurité sociale, du pôle emploi.
Réponse de M le Maire : il n'est pas question de fermeture de la recette perception. Pour ce qui concerne le pôle orientation, Laurence AUGERE rappelle le regroupement des structures pour un meilleur fonctionnement dans les locaux de l'ancien espace information jeunesse (le CIO, la mission locale). La mission locale s'installe à temps plein et le CIO tient une permanence tous les mercredi après-midi avec deux conseillers, il est également présent dans des permanences renforcées à l'intérieur des lycées. Le réseau insertion continue de fonctionner.

➤ Marie-Pierre DELAIGUE :

- Informe du très mauvais état du parking situé derrière le stade Duchesne et demande si une réfection est prévue.
Réponse de Monsieur le Maire : Cette demande est notée.

Le Maire,

Olivier DELAPORTE